

Question présentée par le député :

M. Marc Falquet

Date de dépôt : 26 février 2016

Question écrite

Intoxication de l'organisme par les polluants chimiques et les métaux lourds : quel inventaire sanitaire ?

- Depuis des décennies, nous nous sommes tous vu administrer des poisons dans l'organisme, tels le mercure, le plomb, l'aluminium, à travers certains médicaments, les plombages, les ustensiles de cuisine, les peintures, et bien d'autres choses encore, ou injectés directement dans les organismes à travers les nombreux additifs des vaccins.
- Depuis l'ère industrielle, d'innombrables produits chimiques ont envahi notre environnement, et pollué la terre, l'air et l'eau.
- De nombreuses substances chimiques toxiques (pesticides, médicaments, hormones, tabac, drogues, additifs, conservateurs, colorants, etc.) sont ingérés quotidiennement par la population, puis en partie rejetés dans la nature et dans l'eau, en quantités immenses.
- Les polluants chimiques et les métaux lourds sont dotés d'une activité nuisible à l'organisme (toxicité) causant un empoisonnement progressif des mécanismes physiologiques naturels.
- Les polluants chimiques divers et les métaux lourds peuvent être des facteurs déclenchant ou aggravant pour de multiples maladies.
- Les conséquences de cette pollution sur notre santé ne sont pas ignorées par les soignants, quels que soient les milieux concernés.
- La santé globale de la population est une préoccupation prioritaire.
- La population vieillit et souffre de plus en plus de maladies chroniques.
- Des maladies atteignant autrefois une population âgée se rencontrent sur des sujets de plus en plus jeunes.
- Les coûts des maladies ne cessent d'augmenter et aucune solution n'est proposée ; que ce soit par les gestes thérapeutiques aussi bien que par des

explorations souvent peu justifiées et toujours plus onéreuses (voir « Némésis médicale » par Ivan Illich).

- Ainsi, nous allons assister tôt ou tard au diktat des assureurs : « une maladie dans une case et le traitement agréé dans la case traitement correspondant ».
- Les diverses approches thérapeutiques classiques sont toujours impuissantes à amener une guérison durable des maladies chroniques et dégénératives.
- Des millions de francs sont dépensés pour traiter les terrains et les bâtiments pollués par les métaux lourds et autres polluants, sans que nous nous questionnions sur la surcharge toxique de nos propres organismes et ses conséquences.
- Des approches diagnostiques spécifiques, des méthodes de prévention et des traitements de détoxification existent. Ils ont fait leurs preuves, depuis des années, par l'amélioration de la santé des patients, mais ne sont pas vulgarisés.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

1. ***Quelles sont les conséquences sanitaires présumées de la pollution des sols et des sous-sols par les métaux lourds et les produits chimiques ?***
2. ***Quelles sont les conséquences sanitaires présumées de la présence d'amiante et de plomb dans les constructions, les canalisations, etc. ?***
3. ***Quelles sont les conséquences sanitaires présumées de la présence d'additifs chimiques et de métaux lourds (aluminium) dans les vaccins ?***
4. ***Quelles sont les conséquences sanitaires présumées de la présence d'aluminium dans les déodorants ?***
5. ***Quelles sont les conséquences sanitaires présumées de l'accumulation depuis des décennies de polluants chimiques et de métaux lourds dans toute la chaîne alimentaire, jusqu'aux organismes humains ?***
6. ***Pourrait-il y avoir une relation entre l'augmentation, notamment chez les jeunes, de certaines maladies chroniques et dégénératives (Alzheimer, Parkinson, cancer, hypertension, etc.) et une accumulation de produits toxiques dans l'organisme ?***

Le Conseil d'Etat est grandement remercié.